

Communiqué de presse

Biodiversité : le Ministre de l'Environnement annonce l'accélération du classement des forêts protégées de la SOGB en Réserve Naturelle Volontaire.

Jeudi, 11 juin 2026

Lors de la Journée de la biodiversité à Grand-Béréby, le ministre de l'Environnement a visité les aires protégées de la SOGB et a annoncé l'accélération de leur classement en Réserve Naturelle Volontaire. Cette visite a permis de mettre en valeur les actions de l'entreprise en faveur de la conservation des forêts, de la biodiversité et du développement durable, démontrant qu'activité économique et protection de l'environnement peuvent évoluer ensemble.

Grand-Béréby, le 11 juin 2026 - À l'occasion de la Journée de la Biodiversité organisée à Grand-Béréby, le Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique, Monsieur Abou Bamba, a effectué une visite officielle à la SOGB afin de découvrir les actions menées par l'entreprise en faveur de la préservation de la biodiversité.

Accompagné d'une importante délégation composée notamment de représentants du Ministère de l'Environnement, de Monsieur le Député-Maire de Grand-Béréby et de Madame le Sous-préfet de Grand-Béréby, le Ministre est venu découvrir les 3 512 hectares d'aires protégées que la SOGB préserve au sein de sa concession.

Cette visite a été marquée par une annonce majeure : l'engagement du Ministre à accélérer le processus de classement de ces espaces naturels en Réserve Naturelle Volontaire (RNV). Engagée depuis trois ans dans cette démarche, la SOGB devrait ainsi voir ses forêts bénéficier prochainement d'un statut officiel de protection reconnu par l'État de Côte d'Ivoire. Pour le Ministre Abou Bamba, les Réserves Naturelles Volontaires constituent un levier essentiel pour atteindre les objectifs nationaux de préservation des forêts et de lutte contre le changement climatique. « Les Réserves Naturelles Volontaires représentent une solution concrète pour protéger durablement notre patrimoine forestier tout en associant les acteurs privés aux efforts de conservation », a-t-il déclaré, rappelant l'ambition de la Côte d'Ivoire de restaurer près de trois millions d'hectares de forêts à l'horizon 2030.

La visite a débuté par une présentation de la SOGB, de ses activités et de sa politique de développement durable, qui guide l'ensemble de ses opérations agro-industrielles. Les échanges ont permis de mettre en lumière les nombreuses initiatives conduites par l'entreprise en matière de

protection des écosystèmes, de préservation de la faune et de la flore, de reboisement et de sensibilisation des communautés riveraines aux enjeux environnementaux. Saluant cette démarche, le Ministre a encouragé les entreprises ivoiriennes à s'inspirer des actions de la SOGB, soulignant le rôle déterminant que peut jouer le secteur privé dans la préservation du patrimoine naturel national.

Après cette présentation, la délégation a visité l'une des aires protégées de la concession, le Ministre a pu y découvrir la richesse de la faune et de la flore préservées par la SOGB. La visite s'est ensuite poursuivie au sein d'un arboretum consacré à la conservation et au développement de centaines d'espèces végétales d'Afrique de l'Ouest. Tout au long du parcours, le Ministre s'est montré particulièrement attentif à la richesse de la biodiversité présente sur le site. Le Directeur Général de la SOGB, Monsieur Jean-Christophe Dienst, a présenté plusieurs espèces emblématiques observées dans ces forêts, parmi lesquelles notamment les buffles, les antilopes, les aigles pêcheurs, les martins-chasseurs du Sénégal, les calaos et les pique-boeufs. La délégation a également découvert le Schumanniphyton problematicum, une plante rare présente en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Sierra Leone, classée « Vulnérable » sur la Liste rouge de l'UICN et faisant l'objet d'actions de conservation au sein de la concession.

Pour Monsieur Jean-Christophe Dienst, Directeur Général de la SOGB, cette visite constitue une reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs décennies : « C'est un immense honneur pour la SOGB d'accueillir Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique. Cette visite vient conforter notre démarche et nous encourager à poursuivre nos efforts en matière de développement durable. L'engagement pris aujourd'hui par Monsieur le Ministre d'accélérer le processus de classement de nos 3 512 hectares d'aires protégées en Réserves Naturelles Volontaires constitue un signal extrêmement fort et une formidable reconnaissance de tout le travail accompli. La préservation de ces forêts, qui constituent le véritable poumon écologique de notre concession, en est l'une des illustrations les plus visibles. Mais notre engagement va bien au-delà. Il se traduit par l'adoption de pratiques agricoles responsables, reconnues à travers nos certifications ISO 14001, RSPO, RDUE et Preferred by Nature, ainsi que par les nombreuses actions de sensibilisation que nous menons auprès des communautés riveraines, notamment sur la gestion des déchets et la protection de l'environnement. Notre conviction est que la performance économique et la préservation du capital naturel doivent avancer ensemble. »

Au terme de cette visite, la délégation ministérielle a salué la qualité des actions mises en œuvre par la SOGB en faveur de la biodiversité. Impressionnés par la richesse écologique des sites visités et par la cohérence de la démarche environnementale déployée par l'entreprise, les participants ont pu constater concrètement qu'une agriculture performante peut aller de pair avec la préservation des écosystèmes. Le futur

classement des 3 512 hectares d'aires protégées de la SOGB en Réserve Naturelle Volontaire viendra consacrer plusieurs décennies d'engagement en faveur de la conservation du patrimoine naturel ivoirien et constituera une étape majeure pour la préservation durable de la biodiversité dans la région de Grand-Béréby.

À propos de la Société des Caoutchouc de Grand-Béréby :

Implantée dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région de Grand-Béréby, la SOGB est une société agro-industrielle exploitant une concession de **34 712 hectares**. Ses principales activités sont la production et la transformation de l'**hévéa**, cultivé sur **16 485 hectares**, et du **palmier à huile**, cultivé sur **7 489 hectares**.

La SOGB dispose de **deux unités industrielles** de transformation et emploie **6 453 collaborateurs**. Société citoyenne, elle inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie à travers la promotion de pratiques agricoles responsables, la préservation de la biodiversité et son engagement auprès des communautés locales.

Pour en savoir plus : www.sogbci.com

Contact presse : Constance de Changy

07 10 23 67 06

cdechangy@sogbci.com